

**GDRI DREEM**  
**Conférence internationale**  
**« Inégalités et développement dans les pays Méditerranéens »**  
**Université de Galatasaray**  
**21-23 mai 2009**

**Algérie, l'emploi féminin en transition**

**Fatiha TALAHITE**  
**CNRS-CEPN**  
**Talahite.fatiha@univ-paris13.fr**

***Abstract:** A first series of studies I carried out in the 1980s revealed the structure and the evolution of female activity in Algeria observed during decade 60-80, from initial conditions that described the colonial situation and the status of women in Algerian society. It showed that, beyond the exceptionally low rate of female activity (included comparatively with the other countries in the region), this employment was essentially urban, wage-earning, relatively qualified, with the State as main employer. I explained these features as the result of a combination of factors, such as the capital intensive model of development, the impact of oil incomes on the algerian economy, the planned economy and the role of the state in creating employment, rural exodus and the decline of agriculture, the low rate of female schooling.. However, the then available data and studies as well as the short span of the period treated did not allow me to go further in the analysis of what determined female activity and employment.*

*Today, after a gap of at least 20 years, I examine the issue in the light of the changes that marked the years 1985-2008, in particular the economic new deal (economic reforms, foreign trade liberalisation, new labour market institutions), demographic transition, but also the social and cultural transformations which affect female employment patterns of behaviour.*

**Introduction**

Une première série de travaux réalisé dans les années 1980<sup>1</sup> avait mis en évidence certains aspects de l'activité et de l'emploi féminins en Algérie ainsi que les évolutions observées durant les décennies 60-80 à partir de conditions initiales prenant en compte la situation coloniale et le statut de la femme dans la société algérienne. Ces études avaient montré que, au-delà de l'extrême faiblesse des taux d'activité féminine - y compris en comparaison avec ceux observés dans d'autres pays de la région - cet emploi était essentiellement urbain, salarié, relativement qualifié, avec comme principal employeur l'Etat. Ces caractéristiques pouvaient s'expliquer par la combinaison de plusieurs facteurs parmi lesquels le modèle de développement peu créateur d'emploi, le rôle joué par les revenus des hydrocarbures dans l'économie algérienne, le caractère administré de l'économie et la place de l'Etat dans la création d'emplois, l'exode rural et le déclin de l'agriculture, le faible taux de scolarisation des filles... Cependant, les données et les études alors disponibles ainsi que la courte durée de la période considérée ne permettaient pas d'aller plus loin dans l'analyse des déterminants de l'activité et de l'emploi féminins en Algérie.

Aujourd'hui, nous réexaminons la question, au regard des évolutions qui ont jalonné les années 85-2008, en particulier la nouvelle donne économique (réformes économiques,

---

<sup>1</sup> Talahite (1981, 1982, 1983, 1992, 1995).

ouverture extérieure, nouvelles institutions du marché du travail), démographique (transition démographique, etc.), mais également les transformations sociales et culturelles qui affectent les comportements en matière de travail féminin.

## **1. l'emploi féminin durant la période socialiste (1962-89)**

Contrairement aux pays socialistes d'Europe de l'Est, d'Amérique (Cuba) ou d'Asie (Chine, Viet Nam), qui ont en règle générale mobilisé la force de travail féminine, tant rurale qu'urbaine, à une large échelle, l'Algérie des années 1960-1980, malgré l'orientation socialiste appuyée de son économie et une propagande valorisant l'émancipation par l'éducation et le travail<sup>2</sup>, n'a pas réalisé de progrès significatifs en matière d'accès des femmes à l'emploi durant cette période. Les taux d'activité féminine sont restés parmi les plus bas au monde (tableau 1). Par contre, le taux de scolarisation féminine (tableau 2) ainsi que l'accès des filles à l'éducation secondaire et supérieure ont augmenté à un rythme bien plus rapide.

Avant d'examiner les facteurs pouvant expliquer cette faiblesse de l'activité féminine, il faut remarquer que si la généralisation de l'enseignement peut relever d'une politique volontariste de l'Etat (école obligatoire) il n'en va pas de même du travail salarié<sup>3</sup>.

### **1.1 l'offre de travail des femmes**

Du côté des déterminants de l'offre de travail des femmes, nous examinerons trois facteurs : la démographie, la scolarisation des filles et le poids des traditions.

#### **1.1.1 Le facteur démographique**

Le facteur démographique (âge au mariage nombre d'enfants par femme), permet d'expliquer la faiblesse de l'activité féminine dans la période 1960-80. En particulier, le fait que la transition démographique a été particulièrement tardive en Algérie (tableau 3) n'a pas manqué d'avoir des conséquences sur l'offre de travail des femmes. Cependant, bien que tardive, la transition démographique a été particulièrement rapide. Il faudra donc voir si cela a eu un effet sur l'offre de travail féminin.

L'évolution du taux de dépendance (tableau 4) traduit l'impact de la démographie sur l'offre de travail en général. Ce taux augmente sur la période 1965-1980 et commence à diminuer dans la décennie 1980-90.

Mais il y a un effet spécifique de la démographie sur l'offre de travail féminin. Il apparaît lorsqu'on examine en particulier deux variables : l'âge au mariage et surtout le nombre d'enfants par femme. On peut dire que pour la période 1966-1988, la précocité de l'âge au mariage pour les femmes et surtout le nombre élevé d'enfants par femme peuvent expliquer la faiblesse de l'emploi féminin. Cela est confirmé lorsqu'on observe la répartition de l'activité féminine selon le statut matrimonial.

---

<sup>2</sup> Si l'on se réfère à la littérature sur le travail féminin en Algérie à cette période, on constate que cette propagande a pu faire illusion et masquer la faible évolution de l'activité des femmes.

<sup>3</sup> L'enrôlement forcé des travailleurs dans les systèmes totalitaires (comme dans le cas de régimes coloniaux, fascistes, nazi, communistes) n'est pas à proprement parler du travail salarié mais du travail contraint (Wallerstein), En Europe occidentale, les femmes sont massivement entrées dans l'emploi salariée à l'occasion des grandes guerres (surtout celle de 1914-18), quand les hommes valides furent mobilisés au front.

Pour confirmer cet impact, il faudra voir si, une fois la transition démographique engagée, l'avancée de l'âge au mariage ainsi que la baisse du nombre d'enfants par femme se traduiront par une hausse de l'offre de travail des femmes.

### **1.1.2 Le niveau de scolarisation des filles**

L'observation de l'évolution du taux de scolarisation des 6-14 ans sur la période 1966-1988 (tableau 2) suscite deux remarques :

- l'écart important existant en début de période entre les taux masculin et féminin de scolarisation s'est beaucoup réduit en fin de période. Cette hausse rapide de la scolarisation des filles - que l'on retrouve ensuite dans l'augmentation de la part des filles dans les autres paliers du système éducatif (moyen, secondaire et supérieur) - contraste avec la faible évolution de la participation des femmes à l'activité et à l'emploi ;

- cependant, malgré la réduction de l'écart, les filles sont moins scolarisées que les garçons durant cette période, ce qui se traduit notamment par des taux d'analphabétisme bien plus élevés chez les femmes que chez les hommes. Cette différence est certes plus marquée en début de période, mais elle reste importante en fin de période. On peut donc supposer que l'offre de travail des femmes sera globalement moins qualifiée que celle des hommes.

Pourtant, l'observation précédente semble en contradiction avec la structure de l'emploi féminin par niveaux de formation, qui révèle que les femmes occupées sont en proportions bien plus qualifiées et diplômées que les hommes. Nous essaierons plus loin d'élucider ce paradoxe, lors de l'examen des déterminants de la demande de travail féminin.

On peut donc dire que si l'impact du taux de scolarisation sur l'offre de travail des femmes va dans le sens d'une augmentation de l'offre de travail qualifiée, potentiellement, l'offre de travail des femmes est massivement moins qualifiée que celle des hommes.

### **1.1.3 Le « poids des traditions »**

L'explication la plus courante de la faiblesse de la participation des femmes à l'emploi rémunéré met en avant des facteurs socio-culturels, en particulier le poids des traditions et de la religion<sup>4</sup>, lesquels seraient hostiles à l'emploi des femmes.

On peut tout d'abord se demander pourquoi ces traditions n'ont pas agi également contre la scolarisation des filles. On a vu qu'au contraire, durant toute cette période, les parents ont massivement envoyé leurs filles à l'école et misé sur le système éducatif pour leur assurer un avenir. Cette confiance dans le système éducatif n'a commencé à s'émousser que lorsque est apparu un chômage des diplômés. Vers la fin des années 1980, ce sont les performances du système éducatif lui-même qui commencent à être gravement mises en cause<sup>5</sup>. Notons que cela a probablement eu un effet plus important sur les garçons que sur les filles en termes de désaffection pour le système éducatif, au profit d'autres stratégies (études à l'étranger, émigration plus ou moins définitive selon les conditions et l'origine sociale). Il est donc nécessaire de nuancer et d'affiner cette explication culturaliste.

Dans la tradition islamique, l'éducation, l'acquisition du savoir, sont encouragés, tant pour les hommes que pour les femmes. Et l'emploi féminin lorsqu'il est très qualifié (enseignante, médecin, ingénieur) est plus facilement accepté et valorisé. On verra d'ailleurs, à certaines périodes, la croissance de l'emploi féminin s'accompagner d'un renforcement de la religiosité (visible chez les femmes à travers le port du voile, même si celui-ci peut donner lieu à plusieurs interprétations). La résistance à l'emploi féminin concerne surtout le travail non ou peu qualifié. Mais finalement, est-ce une spécificité islamique ou n'est-ce pas tout simplement

---

<sup>4</sup> Il importe de différencier entre ce qui relève de traditions « méditerranéennes » et ce qui renvoie à la norme islamique.

<sup>5</sup> Voir Kateb (2006).

une résistance à la dévalorisation de la force de travail<sup>6</sup>? Notre hypothèse est que cette résistance est d'autant plus forte que le système de qualification existant ne reconnaît pas les savoirs traditionnels et les compétences des femmes, ce qui fait que lorsque celles-ci accèdent à un emploi rémunéré, cela ne se traduit pas par une valorisation de leur condition ni de leur statut social<sup>7</sup>.

Alors qu'en règle générale, les systèmes nationaux de qualification en Europe ont été élaborées à travers un processus historique graduel, en intégrant, au moins partiellement, des connaissances et savoir-faire traditionnels tout en les modernisant et les codifiant (dans les métiers de l'éducation, de la santé, de l'artisanat, de la couture, de l'art, etc.), le système de qualifications mis en place en Algérie pendant la période coloniale est celui de la métropole. Ce système ignore, dévalorise et finalement détruit les connaissances et savoir-faire des « indigènes ». Or c'est ce même système qui sera reconduit et développé après l'indépendance<sup>8</sup>. Nous touchons là à un point important, la nécessité de prendre en compte les conditions initiales - ici celles de la période coloniale - dans l'étude des déterminants de l'emploi féminin.

## **1.2 la demande de travail féminin**

Rares sont les travaux qui se sont intéressés aux déterminants de l'emploi féminin du côté de la demande de travail, c'est-à-dire de l'offre d'emploi émanant des entreprises et de l'administration. Pourtant, l'emploi féminin occupe une place très spécifique dans cette demande.

Déjà au niveau des bureaux de main d'œuvre (BMO), une séparation administrative datant de l'époque coloniale va perdurer jusqu'à la fin des années 1980 entre les bureaux de main d'œuvre pour les hommes et ceux pour les femmes. Cette organisation faisait qu'une demande spécifique était adressée aux femmes, essentiellement des emplois de femmes de ménage, plus rarement d'ouvrières, ainsi que des emplois dans l'administration. Cependant, ces bureaux ne jouaient qu'un rôle marginal dans la régulation du marché du travail. Censés couvrir tous les métiers et niveaux de qualification, ils ne recevaient en réalité qu'une petite partie de l'offre et de la demande. L'offre était surtout composée d'emplois pas ou très peu qualifiés et les diplômées ne s'adressaient généralement pas aux BMO pour chercher un emploi.

### **1.2.1 La demande de travail dans une économie administrée**

A ce stade, il faut noter qu'il est difficile pour cette période de parler de « marché du travail » car l'allocation de la main d'œuvre se faisait non pas selon des mécanismes de marché mais de manière planifiée au niveau central. Du côté de la demande, un employeur domine le marché, c'est l'Etat. Le capital privé est limité et surtout, les conditions de sa valorisation par le marché n'existant pas, il dépend de l'Etat et des rentes que celui-ci lui accorde (Dillman, 2000). L'offre de travail n'est pas révélée par le marché, sauf de manière marginale. Dans une

---

<sup>6</sup> Voir tableau 5 sur la part relative des chômeurs selon le sexe à accepter des postes d'emplois sous différentes conditions.

<sup>7</sup> Voir Guerrid (1994).

<sup>8</sup> Ce n'est que depuis peu, à la faveur de l'ouverture et de la libéralisation, que la culture traditionnelle algérienne commence à être un peu valorisée par le marché (musique, cuisine et art de la table, vêtements, ameublement, activités liées aux mariages et fêtes traditionnelles, etc.). Cette mise en valeur s'accompagne d'ailleurs d'innovations, car contrairement à ce que l'on croit, les traditions, lorsqu'elles sont vivantes, changent et bougent beaucoup...

économie à planification centralisée de type socialiste, l'ajustement entre l'offre et la demande de travail se fait en principe *ex ante* de manière centralisée. Cela signifie que le planificateur connaît la force de travail disponible (offre) ainsi que la demande de travail exprimée par les entreprises du secteur public et l'administration. Dans la réalité pourtant, l'économie algérienne n'a jamais totalement fonctionné de manière planifiée, ne serait-ce que du fait de l'existence d'un petit secteur privé. Le marché du travail est un marché captif, encadré par l'Etat et ses différents organes. Il est segmenté. Le principal créneau pour l'emploi qualifié est le système éducatif. Dans un contexte de pénurie de cadres et de main d'œuvre qualifiée, les entreprises publiques s'assurent le recrutement en prenant en charge la formation (bourses, présalaires), dans le pays et à l'étranger. Une grande partie des étudiants ont un débouché garanti par l'Etat à la fin de leurs études, dans l'administration ou les entreprises publiques. Ce système, qui a fonctionné jusqu'aux années 80, présente vite des limites. L'ajustement entre offre et demande de travail n'est pas efficace. D'un côté, une grande partie de la demande de travail n'est pas satisfaite, ou alors elle est mal pourvue, par le recrutement de personnes non qualifiées pour les postes concernés. De l'autre, le chômage commence à se développer et, phénomène nouveau, un chômage de diplômés.

Dans la deuxième moitié des années 1980, s'opère une certaine décentralisation. Mais sans que les mécanismes de marché ne soient rétablis, en particulier, sans que les institutions du marché du travail ne soient mises en place. On assiste à un relâchement du contrôle administratif centralisé sur l'économie, alors que les conditions d'une coordination par le marché sont absentes. C'est la montée des réseaux<sup>9</sup>, plus efficaces pour l'ajustement de l'offre et de la demande, parce qu'ils permettent de contourner les rigidités et obstacles bureaucratiques. Mais cela se fait au prix d'une expansion du favoritisme et des passe-droits, dans la mesure où l'essentiel de l'offre d'emploi émane de l'Etat (administrations et entreprises publiques).

Finalement, concernant les mécanismes d'ajustement entre offre et demande de travail durant la période d'économie administrée (1962-1988), il faut retenir que c'est d'abord l'Etat qui mobilise la force de travail. La rencontre libre entre offre et demande sur un marché, si elle n'est pas totalement absente, est marginale : elle passe par les traditionnels bureaux de main d'œuvre hérités de la période coloniale, conçus pour recruter une main d'œuvre féminine « indigène » non qualifiée et qui ont très peu changé jusqu'aux années 1990. Puis, dans les années 1980, à la faveur d'une certaine décentralisation dans la gestion de l'économie étatisée, ce sont les réseaux qui commencent à tisser leur trame dans l'économie en traversant les séparations rigides entre le public et le privé, le local et le central, l'informel et le formel, le national et l'international. Tandis que la gestion planifiée est de plus en plus rigide et inefficace, ces réseaux, qui s'adaptent aux mutations de l'offre et de la demande, peuvent être considérés comme la première configuration du futur marché du travail qui éclora avec les réformes.

### **1.2.2 Priorité à l'emploi des hommes**

La détermination centralisée *ex ante* de la demande de travail et son allocation planifiée permettait donc au planificateur d'établir des priorités en matière de mobilisation de la force de travail. Dans un contexte de rareté de l'emploi et de forte pression de l'offre de travail masculine, avec un taux de dépendance élevé (tableau 4) qui nécessitait de donner la priorité aux « chefs de famille », il privilégia la main d'œuvre masculine. Il ne fut fait appel aux femmes que comme appoint, là où la force de travail masculine était insuffisante. Cela concernait les emplois très qualifiés pour lesquels il y avait pénurie d'offre, ainsi que les métiers considérés comme spécifiquement féminins où les femmes ne venaient pas faire

---

<sup>9</sup> Sur le fonctionnement en réseaux du marché du travail, voir Granovetter (2000).

concurrence aux hommes. Cela n'empêcha pas quelques actions volontaristes de mobilisation de la main d'œuvre féminine. Comme par exemple l'usine électronique de Sidi Bel Abbès, fleuron de l'emploi féminin ouvrier, qui servit longtemps de thème à la propagande « féministe » du régime. Le succès de cette expérience en matière d'emploi féminin faisait la preuve que l'extension de l'emploi féminin au-delà des limites que lui avait tracées le pouvoir central était possible. Mais cela resta une exception.

Ainsi, le choix opéré par le pouvoir central fut, face à l'importance de l'offre de travail, de ne pas engager de politique de mobilisation volontariste de la force de travail féminine. Les élites socialistes dirigeantes n'abandonnèrent pas pour autant leur idéologie progressiste reliant l'émancipation des femmes à la participation à l'édification nationale par le travail. Mises en contradiction par un choix dicté par une contrainte économique, elles décidèrent de reporter dans le futur l'entrée des femmes dans l'activité, leur socialisation par le travail salarié, et justifèrent cette position en établissant des priorités et des étapes. Ce qui explique la scolarisation massive des filles et leur promotion à travers l'ensemble des paliers du système éducatif. Les femmes ne participèrent pas à la force de travail, mais elles furent le vecteur privilégié d'investissements en capital humain. Les générations présentes furent sacrifiées, en contrepartie d'une promesse de participation des générations futures. Le code de la famille est venu sanctionner ce choix. Le poids des traditions fut surtout un prétexte pour justifier cette orientation<sup>10</sup>.

On peut considérer que la distribution de revenus en priorité à la population masculine occupée a pu maintenir pendant un certain temps les femmes en dehors de l'activité. Nous verrons que lorsque ces revenus ont chuté, les femmes se sont portées en nombre comme demandeuses d'emploi sur le marché du travail.

### **1.2.3 Le modèle algérien de développement industriel**

Le modèle algérien de développement des années 70-80 différait à bien des égards du modèle de substitution aux importations tel qu'on pouvait le rencontrer dans des pays d'Amérique du Sud et d'Asie (qui deviendront d'ailleurs par la suite des pays émergents). Dans ces pays en effet, les industries de substitutions aux importations étaient le fait d'un secteur capitaliste privé, certes aidé et protégé par l'Etat. La substitution aux importations a donné lieu dans ces pays au développement d'industries manufacturières, créatrices d'emploi féminin. Relativement protégées par des politiques protectionnistes en matière de commerce extérieur, ces entreprises n'en étaient pas moins soumises aux règles de la concurrence sur le marché domestiques et, devenues performantes, elles ont pu se lancer sur les marchés à l'exportation, dans un contexte de faible réglementation du commerce international<sup>11</sup>. Rien de tout cela en Algérie où le secteur privé, s'il n'a jamais été totalement supprimé, est resté marginal, étouffé par des lois qui ne reconnaissaient pas sa légitimité et ne garantissaient pas la liberté d'entreprendre. Aussi l'accumulation privée du capital s'est-elle faite en grande partie de manière détournée, par un contournement de la législation, à travers une fuite massive de capitaux. En dehors de quelques exceptions, le capital privé ne s'est pas investi dans la production, mais s'est plutôt orienté vers la captation de rentes. Quant à l'investissement public, il a été massivement orienté vers des industries lourdes (sidérurgie, hydrocarbures) à forte FBCF, peu créatrices d'emploi, en vertu d'une planification des investissements largement inspirée du modèle marxien de la reproduction élargie (priorité à la section des biens de production)<sup>12</sup>. Une industrie de biens de consommation dans le secteur public a bien été mise en place, surtout dans les années 80, mais elle est restée peu performante, en

---

<sup>10</sup> Il existait bien sûr, comme dans d'autres sociétés, des courants idéologiques ouvertement hostiles au travail et à la scolarisation des filles.

<sup>11</sup> Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, avec les règles instaurées par l'OMC.

<sup>12</sup> Sur l'industrialisation en Algérie, voir Hadjseyd (1996).

l'absence de concurrence et du fait de la situation de pénurie chronique sur le marché domestique. Les insuffisances de cette industrie étaient compensées par un recours de plus en plus étendu aux importations, surtout à partir des années 1980, au fur et à mesure que la demande s'accroissait. Ces importations concernaient d'ailleurs non seulement les biens de consommation, mais aussi de plus en plus d'intrants industriels exigés par les nouvelles industries livrées « clé en main » (semi-produits, équipements, pièces détachées).

Limité dans l'industrie, l'emploi féminin se concentre dans les services, en particulier les services non marchands (enseignement, santé, administration).

Dans notre étude sur l'emploi féminin dans l'industrie<sup>13</sup>, nous montrions que dans la seule branche où l'emploi féminin ouvrier était significatif, le textile, la structure de l'emploi féminin selon le niveau de qualification était inversée par rapport aux autres branches, dans lesquelles l'emploi féminin était très réduit et relativement qualifiée en comparaison avec celui des hommes. Cela s'expliquait par le fait que l'emploi ouvrier féminin était quasi-inexistant et que ces industries recrutaient un petit nombre de femme, dans une gamme restreinte de métiers (personnel administratif, cadres, femmes de ménage). Dans le textile au contraire, l'emploi ouvrier était surtout féminin, ce qui se traduisait par une plus grande proportion de femmes peu qualifiées par rapport aux hommes. Le textile était aussi le seul secteur où apparaissaient des écarts significatifs de salaires entre hommes et femmes, avec, à mêmes niveaux de qualification, des salaires plus bas pour les femmes. Un des rares aussi où coexistaient industrie publique et privée.

Ces observations laissaient supposer que si ce type d'industries s'était développé et si l'emploi ouvrier féminin avait progressé, les caractéristiques de l'emploi féminin en Algérie auraient été profondément modifiées et auraient pu converger avec celles de pays à économie comparable. Or nous verrons que cette branche est une de celles qui ont été le plus fragilisées par l'ouverture du marché algérien aux importations.

Finalement, malgré la propagande productiviste, la modernisation de la société algérienne est plus passée par l'adoption et la généralisation de modèles de consommation que par la mobilisation de la force de travail<sup>14</sup>. Cela est encore plus vrai concernant le travail féminin. Notons que cette propagande productiviste a fait illusion, et que l'on parlait à l'époque d'une extension du travail féminin. Même des travaux universitaires reprenaient ce thème à leur compte malgré l'évidence des statistiques qui révélaient que l'Algérie était l'un des pays au monde où les taux d'activité féminine étaient les plus bas.

Ce qui faisait illusion, c'étaient les mutations sociales liées à la scolarisation croissante des filles et leur accès au système éducatif. Mais ce processus ne déboucha que de manière très limitée sur l'extension du travail salarié. Aussi la répartition de l'emploi selon le sexe et les qualifications, qui présente une structure inversée entre les hommes et les femmes, ne doit-elle pas être interprétée comme traduisant une plus grande qualification des femmes, mais plutôt comme l'expression du faible accès des femmes à l'emploi non ou peu qualifié.

### **1.3 Le chômage des femmes**

Il faut rappeler que dans le régime socialiste, le chômage n'était pas reconnu officiellement et était quasiment absent des statistiques. Le système devait assurer le plein emploi, ce qui était d'ailleurs un des arguments pour prouver la supériorité du socialisme sur le capitalisme. Les statistiques comptabilisaient bien les demandeurs d'emploi, mais leur nombre était bien en deçà de refléter l'importance du sous-emploi. En l'absence de politiques en direction des

---

<sup>13</sup> Voir Talahite (1983).

<sup>14</sup> Voir Talahite (1981, 1995)

chômeurs, ceux-ci n'avaient aucune raison de se déclarer et les agents recenseurs ne les incitaient pas à le faire. Cette dissimulation du chômage dans les statistiques se traduisait par un gonflement des inactifs, parmi lesquels les femmes au foyer. Cette catégorie, définie de manière très large, englobait en réalité toutes les femmes inactives - en dehors de celles qui étudiaient - que leur inactivité se justifie ou pas par la nécessité des tâches domestiques. Malgré cela, les demandeuses d'emploi réapparaissent dans les statistiques surtout à partir de 1985.

Plus tard, avec les réformes économique et la reconnaissance du chômage, l'irruption spectaculaire d'un chômage féminin, plus important en proportions que l'emploi, vient confirmer l'hypothèse que cette catégorie « femmes au foyer » cachait en réalité un sous-emploi féminin croissant.

L'économie informelle absorbait déjà une grande part de ce sous-emploi féminin. Jusqu'en 1989 c'était la catégorie de « femmes au foyer partiellement occupées » qui prenait en charge cette catégorie de travailleuses. A partir de 1990, elles apparaissent sous la nouvelle rubrique « travail à domicile », avec une définition différente.

## **2. Activité et emploi féminins pendant la transition (1989-2008)**

En 1988-89, sous la pression de fortes tensions sociales et politiques, l'Algérie s'est engagée dans un vaste programme de réformes économiques et politiques. Ces réformes ne se limitaient pas à celles qui accompagnent une simple ouverture extérieure, ni à de classiques programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, auxquels on les a souvent assimilées. Du fait de l'orientation socialiste, dont on a vu qu'elle était au fondement de l'ensemble de l'économie durant la période 1962-1988, elles devaient aller bien au-delà, annonçant celles qui allaient être lancées dans les pays de l'Est à la suite de la chute du mur de Berlin. Pour des raisons probablement géopolitiques, l'économie de Algérie n'a pas été traitée par les économistes des institutions financières internationales comme une économie en transition - terme réservé aux économies post-communistes des pays de l'ex-union soviétique - mais comme une économie en développement. Pourtant, à bien des égards, les caractéristiques de l'économie algérienne, et donc l'orientation et le contenu des réformes à réaliser, l'apparentent à une économie en transition. Ceci en particulier en ce qui concerne le volet institutionnel et juridique, les privatisations, la réforme du système bancaire et financier. Toujours est-il que cette dimension, si elle fut bien prise en considération par la première génération de réformes (initiées dès 1985 mais mises en œuvre surtout en 1988-1990), fut largement ignorée par la suite, notamment avec l'application du modèle standard d'ajustement structurel (1994-1998).

Il est d'ailleurs probable que certaines des difficultés rencontrées à ce jour dans la mise en œuvre de ces réformes, largement élaborées à partir de 1992 avec la collaboration des institutions financières internationales, tiennent en partie à cette erreur d'analyse.

Pour ce qui nous intéresse, c'est-à-dire la réforme du marché du travail, il est possible que les mesures prises n'aient pas été adaptées à une économie en transition comme l'économie algérienne, dans laquelle n'existait pas un marché du travail au sens propre du terme.



## 2.1 L'évolution du taux d'activité féminine (1989-2008) : les explications par l'offre de travail

Le taux net d'activité ou taux de participation rend compte de l'insertion dans le monde du travail de la population en âge légal de travailler<sup>15</sup>. Il dépend de facteurs sociaux et culturels mais également du niveau de chômage, car un taux de chômage élevé dissuade les individus à rechercher activement un emploi.

Le taux brut d'activité (population active/population totale) est passé de 23,6 % à 27,9 % entre les recensements de 1987 et 1998. Le taux global de participation (population active/population en âge de travailler) passe de 42% à près de 49% entre les RGPH de 1977 et 1998, pour revenir ensuite autour de 40% dans les années 2000<sup>16</sup> (tableau 5). Entre 1987 et 1998, la hausse du taux global de participation est due à l'augmentation de la part des femmes dans la population active totale. En effet, le taux de participation masculin diminue sensiblement, passant de 85% à 80% environ, tandis que le taux féminin double (de 8,7% à près de 17%). Par la suite, ce taux diminue puis semble se stabiliser autour de 16%. Cependant, beaucoup d'imprécision pèsent sur la mesure de cet indicateur (annexe 1).

La connaissance des facteurs explicatifs de l'évolution du taux d'activité des femmes est importante pour les projections de la population active nécessaires à l'évaluation de l'offre de travail<sup>17</sup>. Pour aller plus loin dans l'analyse des différents facteurs déterminant le taux de participation des femmes, la spécification adéquate d'un modèle ainsi que la disponibilité de sources statistiques pour son estimation seraient nécessaires.

A ce stade, malgré toutes les imprécisions de sa mesure, l'observation de l'évolution du taux de participation des femmes suggère les remarques suivantes :

- ce taux, qui n'était que de 3,85% en 1966, après avoir augmenté régulièrement de 2.5 points environ tous les 10 ans, réalise un bond de plus de 8 points entre 1987 et 1998
- cependant, après avoir atteint ce pic, il revient en 2001 à un niveau plus conforme au trend précédent (13,4%) ;
- il connaît ensuite des fluctuations, ce qui est également nouveau ; en effet, bien que minime, la hausse des taux d'activité féminine avait été continue depuis 1966 ; c'est la première fois que l'on constate des baisses, ou plus précisément des fluctuations de ce taux.

Comment expliquer ces deux phénomènes inédits ?

La hausse exceptionnelle du taux de participation en 1998 est-elle significative ou bien renvoie-t-elle à un phénomène conjoncturel voire à une anomalie statistique?

Quelle explication donner également de la baisse et des fluctuations apparues après cette date ?

Nous allons examiner les différentes raisons qui ont été avancées pour expliquer en particulier le bond du taux net d'activité féminine entre 1987-1998, avant de faire quelques hypothèses pour compléter ces explications. A ce stade de notre étude, nous nous limiterons à citer les

---

<sup>15</sup> En Algérie, l'âge minimum légal pour travailler est 16 ans. Cependant, dans la définition de la population active au sens du BIT, qui est celle adoptée par l'ONS, la population en âge de travailler est de 15 ans et plus.

<sup>16</sup> Il faut tenir compte toutefois de l'écart entre les données des recensements et celles des enquêtes emploi résultant de différences dans les méthodes d'enquête. Nous ne disposons pas encore des résultats du RGPH de 2008.

<sup>17</sup> A la figure 1, nous avons reproduit l'évolution projetée de la population active par sexe sur la période 2005-20 sous l'hypothèse d'un maintien du *trend* de participation par sexe de la période 1987/98 (Bouklia-Hassane, Talahite, 2008). Nous avons récemment tenté une projection de la population active aux horizons 2010 et 2025 sur la base de l'hypothèse forte d'une convergence à plus ou moins long terme du taux de participation féminine vers un taux corrigé de participation des hommes, supposé fixe sur le long terme. Les deux scénarios envisagés (selon la vitesse d'ajustement) donnent un accroissement de l'ordre de 200 000 à 240 000 personnes à l'horizon 2010 et de 300 000 à 350 000 personnes à l'horizon 2025 (Bouklia-Hassane, Talahite, 2009).

causes possibles, sans pouvoir les vérifier, car nous ne disposons pas de données suffisamment précises et fines.

Les principaux éléments qui ont été envisagés pour interpréter la hausse du taux d'activité féminine entre 1987 et 1998 sont au nombre de trois :

- l'augmentation brutale de la pauvreté, qui aurait poussé les femmes sur le marché du travail (1)
- l'arrivée des femmes diplômées sur le marché du travail (hausse du taux de scolarisation et de l'espérance de scolarisation) (2)
- la transition démographique, en particulier la baisse du taux de natalité et le recul de l'âge au mariage (3)

Notons que ces causes ne concernent pas les mêmes composantes de la force de travail des femmes. Il faudrait donc regarder l'évolution de la structure de l'emploi féminin par niveaux de qualification, par tranches d'âge, statut matrimonial, etc.

La première explication (1) nous semble la plus à même d'expliquer l'ampleur et la discontinuité de l'évolution du taux de participation de 1987 à 1998. Par contre, les causes (2) et (3) évoquent des phénomènes plus lents et graduels qui ne peuvent à eux seuls expliquer le pic de 1998.

Malgré cette évolution substantielle du taux de participation des femmes, le *gap gender* reste élevé comparé aux taux féminins d'activité observés dans d'autres pays de la région. Ce qui est plus préoccupant, c'est que cette augmentation du taux d'activité féminine se traduit surtout par une hausse du chômage (tableau 7) plutôt qu'une hausse du taux d'occupation, le taux d'emploi restant très bas. Aussi sera-t-il nécessaire, comme nous l'avons fait pour la période précédente, de regarder du côté des déterminants de la demande de travail (2.2).

### **2.1.1 Pauvreté, précarisation**

Cette explication, privilégiée par le CNES (2004), établit une relation entre l'évolution du niveau de pauvreté et l'augmentation du taux de participation des femmes. L'année 1998 est en effet celle où s'achèvent les programmes de stabilisation et d'ajustement structurels mis en œuvre à la suite du rééchelonnement de la dette extérieure. Le revenu par tête a fortement chuté au cours de cette période. Mais en Algérie, le revenu par tête est surtout fortement corrélé aux revenus des hydrocarbures, ce qui signifie qu'il peut aussi y avoir une relation entre ces derniers et la participation des femmes.

Par ailleurs, à côté de la paupérisation, on assiste durant cette période à une forte hausse du chômage masculin, du fait notamment de compressions d'effectifs et de dissolution d'entreprises dans le secteur étatique. Cette poussée du chômage masculin, et surtout le fait qu'il ait brutalement touché un secteur - celui des entreprises publiques - qui étaient caractérisés auparavant par une stabilité et une permanence de l'emploi, a pu être une raison qui a amené un grand nombre de femmes à se porter sur le marché du travail.

### **2.1.2 L'élévation du taux de scolarisation**

Nous avons essayé d'expliquer l'évolution différenciée des taux de participation masculin et féminin au marché du travail par l'effet non linéaire qu'exerce le niveau d'éducation sur la participation au marché du travail (Boukha-Hassane, Talahite, 2007).

En effet, le nombre moyen d'années d'étude est passé de 1,5 à 5,4 ans entre 1970 et 1999 (tableau 8). Cette évolution est encore plus marquée pour les filles. Dans le cycle primaire, le taux de scolarisation des filles de 6 à 15 ans évolue plus rapidement que celui des garçons. Pour cette tranche d'âge, 91.87 filles sont scolarisées pour 100 garçons en 2002 contre 81 seulement en 1990/1991 et 87.8 en 1999/2000. Dans la tranche des 16-19 ans (lycée), la discrimination devient favorable aux filles : 112 filles pour 100 garçons en 2001/2002 contre 102 en 1999/2000 et 76.55 en 1990/1991. Les taux d'abandon durant les deux premiers

cycles de l'école fondamentale (neuf premières années), plus importants chez les garçons, expliquent cette tendance. Enfin, la participation des filles au baccalauréat a atteint en 2004 57.87% pour les filles contre 42.13% pour les garçons. Le taux de réussite a été de 44.53% pour les filles et 36.36% pour les garçons.

Cette généralisation de l'éducation, notamment dans le palier du secondaire, a un double effet : d'une part, en incitant les jeunes à poursuivre les études et ne pas se porter sur le marché du travail, elle agit à la baisse sur le taux de participation des 15-25 ans ; d'autre part, le niveau d'éducation a une incidence positive sur le taux de participation de la population entre 25 et 30 ans. Ces deux effets opposés semblent avoir joué pour la population masculine, pour laquelle on ne note pas de corrélation sensible entre l'évolution du niveau d'éducation et la participation au marché du travail.

Par contre, dans le cas de la population féminine, la participation augmente fortement avec le niveau d'instruction. Cet effet positif non linéaire du niveau d'instruction sur la participation, que nous avons déjà observé pour la période précédente, est caractéristique de catégories sociales auparavant largement en marge du marché du travail.

### **2.1.3 La transition démographique**

Après avoir été pendant longtemps parmi les pays à plus forts taux de fécondité au monde, l'Algérie est entrée en 2000 dans la catégorie des pays à fécondité modérée, avec un taux brut de natalité qui est passé sous la barre des 20 pour mille (19.2 pour mille). La transition démographique est caractérisée par un taux de fertilité et un taux de mortalité infantile qui décroissent simultanément, du fait notamment de l'amélioration des conditions sanitaires et de l'introduction de la contraception<sup>18</sup>.

Malgré cette baisse, la croissance de la population en âge de travailler reste plus rapide que celle des catégories dépendantes de la population (moins de 15 ans ou plus de 64 ans).

Cette modification de la structure par âge de la population montre que bien qu'en baisse, le rythme de croissance de la population en âge de travailler continue à être constamment supérieur à celui de la population totale. De la sorte, malgré cette recomposition démographique, la population en âge de travailler représente encore une part croissante de la population totale (on estime qu'à partir de 2010 elle devrait se stabiliser sur plusieurs années entre 67 et 70% de la population totale).

Pour ce qui est de la population active féminine, certains facteurs démographiques jouent de manière spécifique, notamment l'avancée de l'âge au mariage et la baisse du nombre d'enfants par femmes, qui ont un impact sur les comportements des femmes face à l'emploi (tableau 9). L'indice synthétique de fécondité (ISF) a diminué, passant de 4 enfants par femmes au début des années 1990 à 2,4 en 2002 (2,1 en milieu urbain et 2,7 en milieu rural). Par ailleurs, l'âge moyen du mariage s'est élevé : il est passé de 27,7 à 33 ans pour les hommes entre 1987 et 2002 et de 23,7 à 29,6 ans pour les femmes au cours de la même période (respectivement 36 et 32 ans en 2006).

L'explication qui fait la part belle au progrès explique cette évolution par la diffusion de la contraception moderne, l'effet de l'emploi des femmes<sup>19</sup> ainsi que l'amélioration de leur niveau d'instruction. Cependant, cette accélération exceptionnelle de la « transition » démographique<sup>20</sup> laisse penser que d'autres facteurs, de type « malthusien », ont joué un rôle dans l'avancée de l'âge au mariage et la diminution du nombre d'enfants par femme, en particulier la crise du logement, le chômage des jeunes, l'accroissement du coût de la vie et

---

<sup>18</sup> Selon les enquêtes PAPFAM 2002 (ONS, 2004), l'usage de la contraception moderne se répand très rapidement parmi les femmes mariées entre 15 et 49 ans.

<sup>19</sup> Pour l'emploi des femmes, nous avons vu qu'il restait encore peu significatif.

<sup>20</sup> Courbage (2003) explique le retard de la transition démographique et son déclenchement accéléré dans la fin des années 1980 par la rente pétrolière.

notamment des dépenses d'éducation. Enfin, un élément explicatif réside également dans l'accroissement rapide de la part urbaine de la population, qui s'accompagne de mutations dans les modes de vie et de consommation, ainsi que dans le modèle familial<sup>21</sup>.

Pour conclure cette partie sur les déterminants de l'offre de travail des femmes pour la période 1998-2005, notons que certains observateurs, constatant l'augmentation du taux de participation des femmes révélée par le recensement de 1998, se sont précipités pour conclure à une arrivée en masse des femmes sur le marché du travail. Mais il faut être prudents et ne pas risquer d'être victimes d'une illusion du même ordre que celle qui fit croire à une mobilisation massive de la force de travail féminine dans l'Algérie socialiste, alors que celle-ci, extrêmement faible au départ, n'augmenta en réalité que très lentement durant toute la période. Nous avons montré que certaines des causes de cette faible augmentation de l'activité des femmes se situaient du côté de la demande de travail. Qu'en est-il pour la période 1989-2008 ?

## **2.2 L'évolution du taux d'emploi<sup>22</sup> des femmes (1989-2008) : les explications par la demande de travail**

### **2.2.1 Le choc de la libéralisation après 1989**

Notre hypothèse est que le bond observé entre les recensements de 1987-1998 traduit l'ajustement qui s'est opéré après le choc de la libéralisation en 1989. En 1989, le lancement des premières réformes, en instaurant une certaine vérité des prix, un début de libération de l'initiative privée grâce à la réforme du droit des sociétés, en amorçant une réforme du marché du travail, provoqua des changements propices à l'entrée des femmes sur le marché du travail. Cela eut pour effet une diversification de l'offre de travail qui créa des opportunités d'emploi pour les femmes : des professions qui leur étaient auparavant fermées, et d'autres nouvellement créées, s'ouvrirent à elles, notamment dans le commerce, le tourisme, les services. Une multitude d'activités, qui n'existaient pas ou qui étaient auparavant le monopole de l'Etat s'ouvrirent à l'initiative privée et attirèrent une main d'oeuvre féminine. Ainsi, avant même que ne soit engagée une politique active de l'emploi, ce qui ne viendra que plus tard, un ajustement s'opère spontanément, par les mécanismes du marché. Le simple fait d'avoir supprimé certaines rigidités a libéré une demande de travail et celle-ci a rencontré une offre de travail féminine disponible, prête à être employée. Les fluctuations du taux de participation observées dans les années 2000 pourraient alors s'expliquer par le retour à une forme d'ajustement par le marché. A l'appui de cette hypothèse, on observe que la part des femmes employées par l'Etat diminue tout au long de cette période, pour tomber à 54,8% en 2005 (tableau 10), alors que ce taux tournait autour de 90% durant la période précédente. Nous verrons que cette extension de l'emploi féminin dans le secteur privé recouvre surtout une extension de l'emploi informel (2.3.1).

### **2.2.2 Le déclin de l'emploi industriel**

Mais cette libération d'opportunités d'emploi dans le privé est à bien des égards conjoncturelle. Ce sont des gisements, qui sont vite épuisés. A moyen et long terme, les pesanteurs et les blocages du côté de la demande de travail subsistent et se renforcent même. Certes, ils se manifestent et s'expliquent différemment : cette fois, il ne s'agit plus de choix

---

<sup>21</sup> Voir Kateb (2001).

<sup>22</sup> Le taux d'emploi permet de mesurer l'efficacité avec laquelle les économies utilisent le potentiel productif de leur population en âge de travailler. Le taux d'emploi des femmes est la proportion des femmes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler.

planifiés de développement, mais d'une crise aiguë de l'emploi, en particulier de l'emploi industriel. Ce sont d'abord les politiques de stabilisation et d'ajustement structurel (1994-1998) et leurs conséquences sur la demande et l'emploi (Hammouda, Musette, 1998). Mais c'est surtout la crise du secteur industriel, que les mesures successives de restructuration et de soutien financier de l'Etat, puis les velléités de privatisations, ne réussissent pas à dynamiser. En effet, nous avons vu comment, dans le secteur formel, l'emploi public a été prépondérant au cours des années 1970 et 1980, durant lesquelles dominait l'investissement industriel planifié. En 1987<sup>23</sup>, le secteur public employait près de 65% de la main d'œuvre totale, et sa croissance fut accompagnée du maintien de sureffectifs importants au sein des entreprises publiques, lesquelles s'accommodaient d'une contrainte budgétaire douce. Les réformes économiques remettront en question ce « chômage sur le lieu du travail »<sup>24</sup> et amèneront le secteur public à procéder à des compressions de personnels qui lui feront perdre sa suprématie dans la création d'emplois. Malgré l'assistance financière du Trésor aux entreprises publiques en difficulté afin notamment de préserver l'emploi, 360 000 postes d'emploi ont été perdus, selon le CNES, entre 1994 et 1998, suite à la mise en œuvre des réformes économiques sans que, par ailleurs, de nouveaux emplois ne soient créés en quantité significative par le secteur privé local ou les firmes étrangères.

L'industrie, qui a été l'un des secteurs moteurs de la croissance durant les années 70, perd son rôle de pourvoyeur d'emplois et enregistre, à partir de 1993 jusqu'en 2002, des pertes significatives, au rythme moyen annuel de 0,6%. Le déclin de l'industrie ne va pas avoir une incidence directe significative sur l'emploi des femmes car, nous l'avons vu, leur présence y était très faible. Cependant, à court et moyen terme, en attendant que l'industrie se redéploie et que des investissements privés nationaux ou étrangers prennent le relais de l'Etat dans ce secteur, la disparition de ce débouché rend problématique l'emploi de la force de travail féminine nouvellement arrivée sur le marché.

### **2.2.3 Re compositions sectorielles de l'emploi**

Les secteurs traditionnellement pourvoyeurs d'emploi féminin – l'administration et les services – sont ceux qui résistent le mieux à la crise de l'emploi (tableau 11). La contribution de l'administration au total des emplois créés est remarquablement stable au cours des périodes 1967-86 et 1987-2002. Une évolution qui résulte de la mise en place d'infrastructures administratives et sociales ainsi que du développement de l'éducation nationale et de la santé publique, qui sont les secteurs où l'emploi est parmi les plus féminisés<sup>25</sup>.

La tendance au recul de l'emploi agricole se maintient également, en lien avec l'accroissement de la part de la population urbaine dans l'ensemble de la population. L'agriculture renoue cependant avec la création d'emplois au cours des années 90 et surtout au début des années 2000, à la faveur d'un programme de développement agricole (PNDA). 250000 emplois agricoles sont créés durant la période 2000-2002.

Ainsi, la structure de l'emploi féminin par secteurs et qualifications ne change pas beaucoup (du moins en ce qui concerne l'emploi formel) et les tendances qui se dessinaient durant la période précédente s'accroissent. Les mêmes raisons qui expliquaient la faiblesse de l'emploi des femmes –notamment l'absence de débouchés pour la force de travail non qualifiée -

---

<sup>23</sup> CNES (2004, p.128).

<sup>24</sup> voir Kornai (1994)

<sup>25</sup> Notons que dans le secteur public, même très qualifiées, les femmes ne sont pas l'abri des discriminations. Nous ne disposons pas de données systématiques sur ce sujet, mais le cas de l'Education nationale - qui est pourtant, avec le secteur de la Santé, l'un des plus féminisés - est assez significatif. Bien que les femmes représentent 46,38% du corps enseignants, la répartition des postes de responsabilité révèle une discrimination entre les sexes dans la promotion des carrières : seulement 14% des intendants, 13,9% des sous directeurs des études, 9,15% des proviseurs et 5,6% des inspecteurs de l'enseignement fondamental, sont des femmes.

subsistent. On peut même dire que, avec l'effondrement du secteur industriel étatique, lequel absorbait une bonne part de l'offre de travail masculine, les contraintes qui pesaient auparavant sur la demande de travail féminin - exigence de niveaux élevés de qualification pour pouvoir accéder à l'emploi - tendent à se généraliser désormais à l'ensemble de la demande de travail, ce qui accroît la concurrence pour l'emploi.

## 2.3 Chômage, emploi informel et précarisation

### 2.3.1 L'emploi informel

Nous avons vu que l'arrivée en nombre de femmes sur le marché du travail durant la dernière décennie s'expliquait principalement par trois facteurs : la scolarisation des filles ; la transition démographique et ses manifestations à travers les comportements des femmes ; et enfin la baisse du revenu par tête, la progression de la pauvreté ainsi que du chômage masculin. Cette troisième catégorie de causes renvoie à la dynamique du secteur informel, qui draine davantage de femmes sur le marché du travail (travail à domicile, etc.). L'informel concerne des emplois peu qualifiés, hautement vulnérables et à forte flexibilité. La part de l'informel dans l'emploi total connaît ainsi une progression importante, et atteint 21% du total des « emplois » (tableau 12).

L'emploi informel étant, par définition, celui qui ne bénéficie pas de la protection du droit, sa part croissante dans l'emploi total est révélatrice d'un recul du droit du travail. Selon les chiffres du Gouvernement, le nombre d'emplois temporaires aurait augmenté de 18 % entre 2003 et 2004, 3 fois plus que celui des emplois permanents et les emplois précaires représenteraient 60% de l'emploi total (tableau 13). La part du salariat dans l'emploi a diminué, passant de 65% à 60% entre 2003 et 2004. La baisse du taux de chômage (tableau 7) reflète ces évolutions<sup>26</sup>.

Les travailleurs sont au nombre de 2.7 millions - dont 370 000 femmes - à ne pas bénéficier de couverture sociale. La part des salariés dans l'emploi informel est passée de 11% en 1992 à 20,7% en 2001, le reste étant constitué d'aides familiaux et d'indépendants<sup>27</sup>. Alors que l'emploi global a progressé de 55% entre 1995 et 2003, l'emploi structuré (secteur officiel public et privé) n'a augmenté que de 39% durant la même période contre 165% pour l'emploi informel<sup>28</sup>. Cette informalisation de l'économie s'accompagne d'une « désalarisation » puisque le nombre d'indépendants croît relativement plus vite que celui des salariés.

Dans les données de l'enquête Emploi et chômage 2005, l'emploi informel n'est pas comptabilisé à part. Il est intégré à la population occupée sans apparaître en tant que tel dans les données statistiques. En 2005, la répartition de la population occupée selon lieu de travail révèle que 24,4% des femmes travaillent à domicile. Pour la même année, l'enquête emploi enregistre plus de 38% des femmes occupant un emploi qui ne sont pas affiliées à la sécurité sociale (51% des hommes). Beaucoup sont des femmes qui exercent à domicile, recensées dans la catégories « employeurs et indépendants », dont 97,6% ne sont pas déclarées à la sécurité sociale. Par ailleurs, 84,3% des femmes qui travaillent dans l'industrie ne sont pas déclarées, contre 25,5% des hommes. La proportion d'hommes non déclarés est en revanche très élevée dans le BTP (82%).

Ainsi, la croissance de l'emploi des femmes, pour significative qu'elle soit, s'accompagne largement d'une précarisation. Par ailleurs, la population active étant composée de la

---

<sup>26</sup> Mais il y a aussi un effet lié au changement de la méthode de calcul, en 2004, dans le sens précisé d'une meilleure prise en compte l'emploi précaire et informel.

<sup>27</sup> OIT (2003).

<sup>28</sup> A. Bouyacoub et Larege (2004).

population occupée et de la population au chômage, l'évolution du taux de participation exprime également celle du niveau de chômage.

### 2.3.2 Le chômage féminin

En 1988-89, avec le début de libéralisation économique et politique, le chômage devient un enjeu politique. Le pluripartisme, le pluralisme syndical, la naissance d'une presse privée, vont concourir à transformer la vision et le vécu du chômage dans la société algérienne. De phénomène nié, dissimulé et honteux, il devient soudain une réalité omniprésente, un statut que revendique un nombre croissant de personnes et auquel on associe désormais des revendications sociales et politiques. Le chômeur surgit dans le champ médiatique à travers la figure du « hittiste<sup>29</sup> », image du jeune désœuvré qui passe ses journées adossé à un mur. Avec la succession des échéances électorales, une kyrielle de partis - dont beaucoup émanent du pouvoir et de la nomenclature - se constituent dans l'opposition, tant le régime et sa politique sont honnis et discrédités. Dans leur propagande, ils brandissent le taux de chômage comme un bilan de la politique menée dans les années précédentes. Les évaluations sont sommaires et les méthodes de calcul inadaptées à la nouvelle donne. C'est la surenchère. Hier encore nié ou minimisé, le niveau du chômage atteint brusquement des sommets, il dépasse les 30%, à en croire les politiciens et la presse privée.

Les méthodes des organismes statistiques sont dépassées, en particulier par rapport à l'évaluation de l'emploi informel<sup>30</sup>. Mais les réformes sont lentes et n'atteignent pas tous les secteurs en même temps. Il faudra attendre 2004 pour qu'un débat soit amorcé sur le calcul du taux de chômage.

Il ne s'agit pas de nier le recul de l'emploi, mais de rappeler un contexte surdéterminé par des enjeux politiques, propice à une évaluation chaotique du chômage et de son rythme de croissance. Une autre conséquence de ces difficultés dans la mesure du chômage est que, à partir de 2004, lorsque va s'améliorer la prise en compte de l'emploi informel, les taux de chômage connaîtront une baisse largement inexpliquée par son ampleur si l'on ne prend pas cet élément en considération<sup>31</sup>.

Enfin, la mise en place d'une allocation chômage et la banalisation du statut de chômeur vont faire que de plus en plus de personnes qui ne s'identifiaient pas comme tels auparavant vont se déclarer au chômage, et parmi eux, phénomène nouveau, un grand nombre de femmes. Ce changement de comportement est aussi lié à un début de diversification des offres d'emploi et de flexibilisation du marché du travail, ce qui amène plus de transparence et de lisibilité (annonces dans les journaux, Internet).

De malédiction touchant de manière durable une part déterminée de la population, le chômage commence à apparaître comme un statut temporaire, duquel il est possible de sortir mais dans lequel de nouvelles catégories de la population occupée peuvent désormais tomber (ou retomber), ce qui induit des modifications dans les formes et le vécu du chômage.

Ce changement d'attitude va de pair avec un recul des solidarités traditionnelles et la montée de l'individualisme. Il devient de plus en plus difficile de survivre sans travailler et le salaire féminin, qui pouvait être considéré auparavant comme un appoint, s'avère pour certains une nécessité.

Pour rapides qu'elles furent et bien que liées aux bouleversements de la fin des années 1980, il est probable que ces transformations seront en partie irréversibles, dans la mesure où elles induisent des changements profonds de comportement (liberté et autonomie nouvelle procurée par le fait de disposer d'un revenu). Quelle est la part conjoncturelle et la part durable de ces

---

<sup>29</sup> de « hit », mur en arabe algérien.

<sup>30</sup> Pour une synthèse sur cette question, voir Hammouda (2006)

<sup>31</sup> voir ONS, *Statistiques*, Emploi et chômage au 3<sup>ème</sup> trimestre 2005 : « Les tendances à la baisse du taux de chômage se confirment ».

changements ? Pour le savoir, il faudrait disposer de données plus fines, par catégories sociales notamment, pour voir en particulier comment le rapport au travail des femmes a évolué.

Ce qui se passe, et c'est encore plus net pour les femmes, c'est que le chômage augmente plus vite que l'emploi. En d'autres termes, le désir de travailler, l'offre de travail féminin augmentent plus vite que la demande des entreprises et de l'Etat, principaux pourvoyeurs d'emplois pour les femmes (services et administration).

L'évolution du taux de chômage (tableau 7) montre que celui-ci a commencé à devenir préoccupant dès la deuxième moitié des années 1980, pour atteindre près de 30% de la population de la population active en l'an 2000. Cette hausse a affecté différemment les catégories sociales et les segments du marché du travail, en touchant particulièrement les femmes et les jeunes et en faisant apparaître déjà en 1995 un chômage des diplômés.

Ainsi, tandis que durant les décennies 1970 et 1980, les taux de chômage des femmes étaient sensiblement inférieurs aux taux masculins, cette tendance s'inverse au cours des années 2000<sup>32</sup>. En 2001, le chômage féminin aurait atteint plus de 31% de la population active féminine, soit 4 points de plus que le taux national. Entre 2001 et 2008, alors que le nombre de chômeurs a diminué de 2 339 449 à 1 240 800 personnes – soit une baisse du taux de chômage de 27,3% à 20,4% - la part des femmes dans la population au chômage n'a cessé d'augmenter, passant de 17,3% à 20,4%.

Tout se passe comme si l'amorce d'une libéralisation avait d'abord eu pour effet de libérer une offre de travail féminine qui n'avait pas où se manifester dans le régime précédent, et dont seule une fraction trouvera à s'employer.

Par contre, la baisse du taux de chômage à partir de 2004 peut s'expliquer, nous l'avons vu, par le fait qu'à partir de cette date, l'emploi informel est recensé de manière plus systématique et intégré aux dans les statistiques de l'emploi. Cette reconnaissance du secteur informel est positive, et constitue une rupture avec l'ignorance dans laquelle il était maintenu dans la période précédente. Cependant, cette démarche risque d'aboutir à une nouvelle forme de dissimulation du sous-emploi, comme le fut l'emploi pléthorique dans le secteur public lors de la période précédente (Kornai, 1994).

Notons enfin que la persistance du chômage peut à la longue décourager la population dans sa recherche d'emploi. La baisse du taux de participation observée dans les années 2000 pourrait alors être interprétée comme un retour de tendance, liée à cette persistance du sous-emploi (Bouklia-Hassane, Talahite, 2007).

## **Conclusion**

A l'issue de cette étude, il apparaît que si l'évolution du travail féminin dépend de facteurs déterminant l'offre de travail féminin – liés notamment à la transition démographique et aux évolutions qui l'accompagnent, ainsi qu'à la scolarisation des filles – il dépend aussi et de plus en plus de facteurs du côté de la demande de travail, c'est-à-dire de la disponibilité de l'emploi pour les femmes. De ce point de vue, le modèle algérien de développement et le caractère étatique et administré de l'économie ont contribué dans les années 1965-85 à façonner un emploi féminin très faible en nombre et surqualifié par rapport au niveau de l'ensemble de la population féminine en âge de travailler. A la suite du déclenchement des réformes (1988-92), la forte hausse du taux féminin d'activité et les modifications dans la structure de cet emploi montrent que les changements institutionnels opérés, en libérant l'emploi et l'entrepreneuriat dans le secteur privé, ont libéré par là même l'accès des femmes au marché du travail et à l'emploi, en particulier dans les services. Dans la période qui suit, caractérisée par un blocage et une remise en cause des réformes, la faiblesse de

---

<sup>32</sup> Ces chiffres doivent être interprétés avec réserve, car lorsque le taux de participation est inférieur à 50% - ce qui est le cas en ce qui concerne les femmes (tableau 4) - le taux de chômage n'a pas tellement de signification.



l'investissement et le déclin de l'industrie - aggravée par l'ajustement structurel (1994-1998) - induisent une hausse dramatique du chômage, en particulier féminin, ce qui va freiner cet élan de l'activité et de l'emploi féminins. La lenteur des réformes et le maintien d'un fonctionnement administré de l'économie débouchent sur une explosion du secteur informel. Dans les années 2000, le retour de l'Etat comme pourvoyeur d'emplois (dans l'administration notamment), grâce à la hausse des revenus des hydrocarbures, a pour conséquence de ramener l'emploi féminin à ses caractéristiques d'avant les réformes - à savoir un emploi formel dominé par le secteur d'Etat - avec un dualisme de plus en plus marqué entre l'emploi formel et informel.

## Références :

Boukha-Hassane R., Talahite F. (2009), "Labour Market Performances and Migration Flows in Algeria", in *Labour Market Performances and Migration Flows in Arab Mediterranean Countries*, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, European University Institute, A Study co-financed by the European Commission DG Economic & Financial Affairs and DG Employment (à paraître en 2009).

Boukha-Hassane R., Talahite F. (2008), « marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie », revue tiers monde, P.U.F, n°194.

Boukha-Hassane R., Talahite F. (2007), "Marché du travail, Régulation et Croissance économique en Algérie", document de travail du CEPN-CNRS, n°03-2007

Boukha-Hassane R., Talahite F. (2006), "Le marché du travail en Algérie", in *Algeria Country Profile*, FEMISE.

CNES 2004

Dillman B. L. (2000): *State and Private Sector in Algeria. The Politics of Rent-seeking and Failed Development*, Westview Press.

Granovetter M. (2000), *Le marché autrement*, Paris, Desclée de Brouwer.

Guerrid J. (1994), « Femmes, travail et société : la société a toujours le dernier mot », *Femmes et développement*, Oran, éditions du CRASC.

Hadjseyd M. (1996), *L'industrie algérienne. Crise et tentative d'ajustement*, Paris, l'Harmattan.

Hammouda N.-E., Musette S. (1998), « Evaluation des effets du programme d'ajustement structurel sur le marché du travail en Algérie », *Les Cahiers du CREAD*, n° 45, quatrième trimestre 1998, Alger, Centre de Recherche en Economie Appliquée au Développement, pp.156-175.

Hammouda N.- E. (2006), « Secteur et emploi informel en Algérie : définitions, mesures et méthodes d'estimation », in Musette, Charmes (eds.), *Informalisation des économies maghrébines*, Alger, CREAD.

Kateb K. (2006), *Ecole, population et société en Algérie*, L'Harmattan.

Kateb, K. (2001), *La fin du mariage traditionnel en Algérie*, Bouchène.

Kornaï J. (1994), *Socialisme et économie de la pénurie*, Paris, Economica.

OIT (bureau d'Alger) : impact économique et social du salaire minimum en Algérie, déc. 2003.

ONS (Office National des Statistiques), (2004), *PAPFAM : Enquête algérienne sur la santé de la famille, 2002*, Ministère de la Santé, Ligue arabe.

----- (2005), *Enquête emploi et chômage*, septembre.

----- (1992), *Activité féminine en Algérie*, Alger.

----- (1998) « Les mouvements pendulaires de la population occupée féminine », RGPH 1998, *Données Statistiques*.

Talahite, F. (1995), « Le pouvoir, les technocrates et le travail des femmes en Algérie », *Futur Antérieur*, n°25-26.

Talahite, F. (1992), « Women, Economic Reforms and Politics », in L. Rudebeck (ed.), *When Democratie Makes Sense. Studies in the Democratic Potential of Third World Popular Movements*, Uppsala University, AKUT, Working Group for the Study of Development Strategies, Sweden.

Talahite F. (1983), *Travail domestique et salariat féminin. Essai sur les femmes dans les rapports marchand. Le cas de l'Algérie*, Thèse, université d'Oran, 1983.

Talahite, F (1982), « Scolarisation et formation des filles en Algérie : préparation au salariat ou production de ménagères modernes ? », in Bernard C., *La politique de l'emploi-formation au Maghreb, 1970-1980*, éditions du CNRS.

Talahite F. (1981), « Femmes et salariat urbain en Algérie », *Critiques de l'Economie Politique*, nouvelle série, n°17, oct-déc.

Courbage Youssef (2003), 'Les évolutions démographiques en Afrique du Nord et au Proche-Orient', in *Afrique du Nord - Moyen-Orient, espace et conflits, Edition 2003*, Paris, la Documentation Française.

## TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution du taux d'activité féminine 1966-1987 (%)

Années	1966	1977	1987
Taux brut d'activité*	21,70	19,23	23,36
<i>femmes</i>	1,83	2,04	3,86
<i>hommes</i>	42,2	36,63%	42,44
Taux net d'activité ou taux de participation**	45,83	42,11	47,04
<i>femmes</i>	3,85	5,43	8,7
<i>hommes</i>	89,06	81,51	85,08

\*en % de la population totale ; \*\*en % de la population en âge de travailler (15 ans et plus).  
Source :RGPH.

Tableau 2 : Evolution du taux de scolarisation (6-14 ans) selon le sexe (1966-1998)

	<b>1966</b>	<b>1977</b>	<b>1987</b>	<b>1998</b>
<b>Filles</b>	36,90	59,60	71,56	80,73
<b>Garçons</b>	56,80	80,80	87,75	85,28
<b>Ensemble</b>	47,20	70,40	79,86	83,05

Source: RGPH.

Tableau 3 : Evolution de la croissance démographique 1985-2008

Année	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
<b>Taux de Croissance démographique</b>	3,3%	3,0%	2,8%	2,8%	2,6%	2,5%	2,5%	2,5%	2,4%	2,2%	2,0%	1,8%
Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Taux de Croissance démographique</b>	1,7%	1,6%	1,6%	1,5%	1,5%	1,5%	1,6%	1,6%	1,7%	1,8%	1,8%	1,8%

Source ONS 2008

Tableau 4 : Evolution du taux de dépendance 1965-2025.

<b>Années</b>	<b>1965</b>	<b>1970</b>	<b>1980</b>	<b>1990</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2010</b>	<b>2015</b>	<b>2020</b>	<b>2025</b>
<b>Taux de dépendance</b>	99	110	102	85	65	55	49	48	46	44

Source : *World Population Prospect UN 2002*

Tableau 5 : Part relative des chômeurs acceptant des postes d'emploi sous différentes conditions de travail selon le sexe

<b>Conditions de l'emploi</b>	<b>masculin</b>	<b>féminin</b>
Inférieur à ses aptitudes professionnelles	89,4	80,8
Mal rémunéré	77,4	69,8
Eloigné du domicile	92,2	63,3
Dans une autre wilaya	88	34
Pénible ou insalubre	75,6	43
Dans n'importe quel secteur d'activité	94	79,8

Source : *Enquête Emploi et chômage 2008, ONS.*

Tableau 6 : Evolution de la participation à l'activité selon le sexe (%)

	<b>1966*</b>	<b>1977*</b>	<b>1987*</b>	<b>1998*</b>	<b>2001</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
Taux de participation	45,83	42,11	47,04	48,81		39,8	42,1	41		40,9	41,7
dont féminin	3,85	5,43	8,7	16,96	13,4	15	15,9	12,4	16	14,7	15,1
masculin	89,06	81,51	85,08	80,07				69,2			
Part des femmes dans la population active totale					15	14,3	17,5	15	17,3	16,5	16,8

(1) Sources : *RGPH\* et enquêtes emploi.*

Tableau 7 : Evolution du taux de chômage selon le genre (1997-2008)

<b>Année</b>	<b>1997</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
Masculin	26,8%	29,2%	26,6%	/	23,4%	17,5%	14,9%	11,8%	12,9%	10,1%
Féminin	23,9%	26,4%	31,4%	/	25,4%	18,1%	17,5%	14,4%	18,3%	17,4%

Source : *ONS*

Tableau 8 : Evolution du nombre moyen d'années d'étude suivant les paliers depuis 1960

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1999
Primaire	<b>0,833</b>	<b>0,804</b>	<b>1,190</b>	<b>1,528</b>	<b>1,969</b>	<b>2,398</b>	<b>2,798</b>	<b>3,135</b>	<b>3,467</b>
Secondaire	<b>0,140</b>	<b>0,221</b>	<b>0,359</b>	<b>0,465</b>	<b>0,672</b>	<b>0,987</b>	<b>1,346</b>	<b>1,558</b>	<b>1,735</b>
Supérieur	<b>0,009</b>	<b>0,013</b>	<b>0,007</b>	<b>0,019</b>	<b>0,041</b>	<b>0,070</b>	<b>0,109</b>	<b>0,135</b>	<b>0,165</b>
Total	<b>0,983</b>	<b>1,038</b>	<b>1,557</b>	<b>2,012</b>	<b>2,681</b>	<b>3,456</b>	<b>4,253</b>	<b>4,828</b>	<b>5,367</b>

Source : *Barro R. et J.W. Lee (2000)*

**Tableau 9** : Proportion de femmes occupées selon les groupes d'âge et le milieu de résidence.

âge	urbain			rural			ensemble		
	Occupée (a)	Pop. totale	(a)+(b)	Occupée (a)	Pop. totale	(a)+(b)	Occupée (a)	Pop. totale	(a)+(b)
15-24	101	2120	4.8	62	1644	3.8	163	3764	4.3
25-34	325	1591	20.4	127	1139	11.2	453	2730	16.6
35-44	265	1237	21.4	78	760	10.3	342	1997	17.1
45-54	128	845	15.2	34	523	6.5	162	1368	11.9
55 et +	353	954	3.7	19	680	2.7	54	1634	3.3
total	854	6747	12.7	320	4747	6.07	1174	11493	10.2

Source : Enquête emploi et chômage 2005, ONS.

**Tableau 10** : Structure des femmes occupées selon le secteur juridique et le milieu de résidence

	urbain	rural	total
<b>Public</b>	61,1	37,9	54,8
<b>Privé/mixte</b>	38,9	62,1	45,2

Source : enquête Emploi et chômage, ONS, 2005.

**Tableau 11** : Structure des femmes occupées selon le secteur d'activité et le milieu de résidence

	urbain	rural	total
<b>Agriculture</b>	2,3	18,4	6,7
<b>industrie</b>	24,8	36,3	27,9
<b>Commerce et services</b>	71,9	44,6	64,5

Source : enquête Emploi et chômage, ONS, 2005.

**Tableau 12** : évolution de la part de l'emploi informel dans l'emploi total (en %)

années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
(1)	11,7	12,5	13	15,3	16,1	17,1	17,5	18,8	18,9
(2)							31,3	33,3	33,4
années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
(1)	19,3	20,2	21,2	21,1	21,1	25,7	26,8	27,6	27
(2)	33,9	34,9	36,7	36,6	36,4	42,1	43,0	43,8	42,6

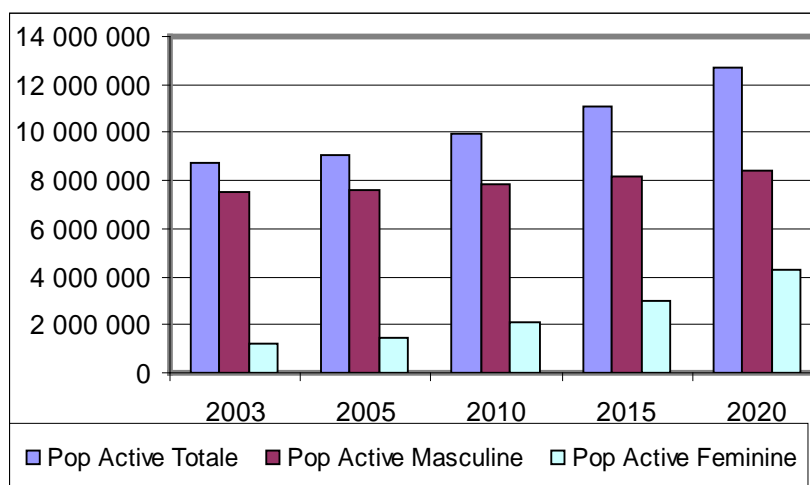
(1) emploi informel/emploi total (2) emploi informel/emploi total hors administration et agriculture. Source : ONS

Tableau 13 : importance des « formes particulières d'emploi » (FPE) en milliers

Périodes	2002	2003	2004	2005
Agriculture industrie, BTP, services et administration	5435	5716	5981	6223
Formes Particulières d'Emplois	1455	1551	2070	2263

*Source : Plan*

Figure 1 : Evolution projetée de la population active par sexe



*Source : Bouklia-Hassane, Talahite (2007)*